

DELIBERATION 2021-41

LE HUIT AVRIL DEUX-MILLE VINGT ET UN A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST RÉUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS EN SALLE DES GRANGES, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR FRANCOIS RIO, MAIRE DE LA COMMUNE, À LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU VINGT CINQ MARS DEUX-MILLE VINGT ET UN.

PRESENTS : M. RIO – MME RIMBERT- M. PLAUTIN – MME FABRY – M. PIOT – MME BRUEL – M. VAN LEYNSEELE – MME PENA –MME PIACENTINI- MOREAU. M. HIVIN – M. BRUGUIERE – MME PASSERAT DE LA CHAPELLE – MME BIANCO CHAINE –MME MOUGIN. - M. WALCZACK – M. BLANCHARD – M. TREPEAU – M. CADIOU - - M. ROBIN -- MME MYSONA – M. BOISSEAU – M. LACOMBRE – M. THEOL – MME ROLLAND – M. FONTVIEILLE- MME OMS

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. QUINTIN procuration à M. RIO – MME FERRAI procuration à MME PENA- M. LEFEVRE procuration à M. CADIOU – MME MAURIN procuration à MME BRUEL – M. ODIN procuration à MME RIMBERT- MME DE ROBERT DE LA FREGEYRE procuration à M. HIVIN- MME GUIRAUD procuration à MME OMS – M. LACOMBRE procuration à MME MYSONA - M. FONTVIEILLE procuration à M. ROBIN

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS :

M. PIOT a été élu secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Désignation de membres au comité consultatif Sport et vie associative (suite à démission)

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du 15 février 2021, Mme Isabelle DUFIEF-FASSIO a démissionné du Conseil Municipal. Celle-ci étant membre du comité consultatif Sport et vie associative, il convient de la remplacer au sein de cette assemblée.

Pour rappel, le comité consultatif Sport et vie associative est composé de 8 membres du Conseil Municipal (6 majorité, 2 minorité) :

- Patrick HIVIN
- Anne RIMBERT
- Richard PLAUTIN
- Ludovic TREPPEAU
- Solène MOREAU
- Véronique FABRY
- Isabelle DUFIEF-FASSIO
- Cédric LACOMBRE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'élection d'un nouveau membre pour remplacer Mme DUFIEF-FASSIO.

Après avoir procédé au rappel de la réglementation en vigueur, Monsieur le Maire recense les candidatures :

- Marie Laure OMS

Ayant recueilli les votes, M. le Maire procède au dépouillement.

Votants : 33

Exprimés : 33

Ont obtenu :

- Marie Laure OMS – 33 voix

Sont élus :

- Marie Laure OMS

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **DESIGNE Marie Laure OMS** membre du comité consultatif Sport et vie associative.

François RIO
Maire de Saint Jean de Védas

